



MINISTÈRE DES MINES

Le Ministre

N°/Réf. : CAB.MIN/MINES/MSM/BAB/LKW/023.36/2026

Kinshasa le 16 SEPT 2026

Transmis copie pour information à :

- Son Excellence Madame la Première Ministre,
Cheffe du Gouvernement
(Avec l'assurance de ma très haute considération)

Hôtel du Gouvernement
à **Kinshasa/Gombe**

- Monsieur le Directeur de Cabinet de Son Excellence
Monsieur le Président de la République
- Son Excellence Monsieur le Ministre d'État,
Ministre du Plan et de la Coordination de l'Aide au
Développement, Président du Comité Exécutif de
l'ITIE-RDC ;
- Son Excellence Madame la Ministre d'État, Ministre
des Affaires Sociales, Actions Humanitaires et
Solidarité Nationale ;
- Monsieur le Coordonnateur National de l'ITIE-
RDC
- Monsieur le Secrétaire Technique du Comité de
Supervision, d'orientation, de suivi et de contrôle de
gestion de la dotation de 0,3% minimum du chiffre
d'affaires pour contribution aux projets de
développement communautaire
(Tous) à **Kinshasa/Gombe**

- Monsieur le Président de la Chambre des Mines
à **Lubumbashi/Haut-Katanga**

Objet : Déclaration des projets réalisés dans le cadre
de la dotation de 0,3% du chiffre d'affaires
des entreprises minières dans l'outil de
l'ITIE-RDC dénommé « VisualDevLoc ».

**A Mesdames et Messieurs les Présidents des
Organismes Spécialisés chargés de gérer la
dotation de 0,3% minimum du chiffre d'affaires
des entreprises minières pour contribution aux
projets de développement communautaire
(Tous) en République Démocratique du Congo***

Mesdames et Messieurs,

Le Manuel de procédures de gestion de la dotation de
0,3% minimum du chiffre d'affaires pour contribution aux projets de développement communautaire dans le
secteur minier prévoit, dans son article 1.2, lettre a, alinéa 1^{er}, que « toutes les informations relatives aux actes
de gestion des projets financés, en l'occurrence les coûts, la procédure de passation des marchés publics, le
contrôle de l'exécution des travaux, la réception des ouvrages réalisés, l'évaluation et les audits, sont portées à
la connaissance du public. »

*



(Suite)

Le même article requiert des Organismes spécialisés qu'ils réservent à l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives en République Démocratique du Congo (ITIE-RDC), une copie de leurs rapports financiers et d'activités.

Afin de faciliter la divulgation de ces informations, l'ITIE-RDC a conçu un outil cartographique, dénommé VisualDevLoc, qui permet de consulter, sur une page internet dédiée (itie.visualdevloc.net), les projets de développement local réalisés dans le cadre de la dotation de 0,3% minimum du chiffre d'affaires, mais également ceux financés par les autres outils de financement du développement local prévus par le Code Minier, à savoir la redevance minière et le cahier des charges.

A cet effet, je vous enjoins d'instruire vos services d'apprêter les données concernant les projets de vos cahiers des charges respectifs, en cours de réalisation et/ou achevés, afin qu'ils apparaissent dans l'outil VisualDevLoc et ce, au plus tard le 25 septembre 2026.

Pour tenir ce délai, une équipe du Secrétariat Technique de l'ITIE-RDC vous apportera l'appui technique nécessaire.

La présente est consécutive à ma lettre vous adressée dans le cadre de la production du ITIE-RDC 2024 en date du 15 juillet 2026, portant référence CAB.MIN/MINES/MSM/TYY/LKW/0124/2026, en particulier son point (iii) sollicitant de votre part une description de chacun de vos projets en incluant sa localisation, la communauté bénéficiaire et le montant correspondant.

de ma parfaite considération.

Veillez agréer, Mesdames et Messieurs, l'expression

Louis KABAMBA WATUM

